

# CHUZELLES

## informations



Juillet – août 2002

n° 61

### Le mot du maire....

Dès notre élection, il nous avait paru essentiel d'accomplir des efforts en matière de communication avec les Chuzelloises et les Chuzellois, notamment par le biais de « Chuzelles Informations », dont nous avons porté la périodicité à deux mois afin de donner à ses lecteurs des informations plus récentes.

Toujours dans cette perspective, nous avons choisi d'imprimer ce bulletin sur un papier plus attrayant où nous retrouvons comme entête quelques caractéristiques propres à notre village.

Les informations publiées sont rédigées par la commission communication, qui se voit ensuite relayée par la commission bulletin pour son édition. Autrement dit, c'est du « fait-maison ».

Avec ce mois de septembre, vient la rentrée des classes et nous sommes heureux qu'elle se soit bien passée dans l'ensemble pour les deux écoles, maternelle et élémentaire. Un préfabriqué de 2 classes a été installé cet été pour la maternelle en un temps record. Cette année, l'équipe pédagogique se compose de 10 enseignants, dont 4 nouveaux venus, nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

En vue d'étudier la desserte de la commune en gaz, GDF va entreprendre prochainement, à partir de Villette de Vienne, des relevés topographiques devant permettre une programmation des premiers travaux courant 2003. Seul le bourg urbanisé sera concerné. Dès que nous serons en connaissance du projet définitif, une information aux Chuzellois sera faite.

Le Plan de Déplacement Urbain ( PDU ) de la région Viennoise est dans sa phase définitive. Une liaison routière Est-Nord concerne directement les communes de Serpaize et de Chuzelles. Les élus examinent attentivement le rapport présenté par le CETE ( Centre d' Etude Technique de l'Equipement ) pour que Chuzelles donne un avis argumenté au comité de pilotage.

Une enquête publique clôturera ce rapport car un PDU est opposable le PLU ( ancien POS ), A suivre...



### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juillet 2002

L'an deux mille deux, le 26 juillet, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2002

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, ALLARD, CAMUZET, CASTRO, DI RUZZA, MIELCZAREK, NAVARRO  
Mmes : BOREL, CARRET, GODET, MOREL, ODRAT, PRAS, SYLVAIN, TERRIER,

**EXCUSES :** J.M LUCAS donne pouvoir à M.T ODRAT  
E. AURIC donne pouvoir à C. BOREL  
D. BROUZES donne pouvoir à A. SYLVAIN

**SECRETARE :** A. GODET

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2002 :

Approuvé à l'unanimité.

### ◆ Délibération

#### 1- Mise en place des 35 heures :

Marie-Thérèse CARRET, adjoint, expose à l'assemblée qu'il convient d'annuler la délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2001, étant donné que le dossier sur l'ARTT n'est passé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de l'Isère que le 27 juin 2002.

Le Comité Technique Paritaire, après étude du dossier, a émis un avis favorable.

Le Conseil délibère et adopte à l'unanimité le principe de l'ARTT (Aménagement et Réduction du Temps de Travail) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002

Le personnel à temps complet (39 heures) passera à 35 heures avec maintien du salaire :  
Mmes MARTEL et POINGT, Mlle VALETTE, Messieurs NAUD, PLANTIER Louis, POINGT Gratien.

Le poste à temps complet occupé dans le cadre d'une cessation progressive d'activité ( Mme PRAS Michèle) pour moitié avec complément par un autre mi-temps (Mme CHOLEZ Odile) passe de 39 heures soit 17 heures 30 pour chacun avec maintien de salaire.

Personnel à temps non complet restant à temps non complet : Mmes NAUD et VERDIER.

Le contrat CEC (Mlle NIVON Magali) reste inchangé jusqu'à mi-janvier 2002.

#### 2- Mission de maîtrise d'œuvre pour programme d'électrification rurale 2002 :

Monsieur le Maire retire cette délibération en raison d'un manque d'éléments, elle sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

#### 3- Projet de réfection du terrain au Stade :

Suite à une demande du Football Club de la Sévenne, la commune est disposée à aider ce club dans le cadre d'un projet soutenu par le District du Rhône, qui consiste en :

- ✓ la réfection de la pelouse
- ✓ l'achat de protection pour les joueurs, des cages amovibles sur pivots
- ✓ le rafraîchissement du vestiaire.

Pour cela, les fonds prévus au budget primitif 2002 pour le renforcement de l'éclairage du stade seront annulés et mis à disposition si nécessaire sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable par 17 voix pour et 1 abstention.

### ◆ Comptes-rendus divers syndicats et commissions :

#### C.A.P.V. : Voirie :

La C.A.P.V. a choisi de retenir parmi les compétences optionnelles : « la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire ». Cette définition sera élargie après détermination avec les communes, des voies et travaux susceptibles d'être d'intérêt communautaire. A cet effet un questionnaire a été adressé à la commune, à rendre pour début septembre.

Suite à diverses réunions, trois éléments principaux semblent ressortir :

- ✓ d'ordre politique,
- ✓ d'ordre financier et réglementaire,
- ✓ taille des services de la C.A.P.V.

Une réflexion est engagée par les élus de Chuzelles afin de déterminer l'intérêt communautaire en matière de voirie sur la commune.

Un courrier sera adressé à la C.A.P.V. exprimant les craintes et les interrogations de la commune de Chuzelles.

#### C.A.P.V. : Gens du voyage :

Une réunion a eu lieu à Vienne afin que la C.A.P.V. trouve une solution pour accueillir les gens du voyage, à savoir un grand terrain. Il y a lieu de prévoir environ 200 caravanes, en sachant qu'il faut 0,75 hectares pour 100 caravanes. Il est demandé aux communes de fournir leur P.O.S. afin d'étudier toutes les possibilités. De plus, les services de la C.A.P.V. prennent contact avec la C.N.R. pour voir les possibilités.

### S.E.38 - Syndicat Energies de l'Isère

G.D.F. a donné son accord sur les propositions de rédaction du contrat de concession du S.E.38 en ce qui concerne la desserte en gaz naturel de la commune. Le contrat est signé pour 30 ans.

D'après un planning prévisionnel, les travaux sur notre commune devraient démarrer fin 2002 ou début 2003 pour une première mise en gaz du chantier en mars 2003.

### S.I.S.L.S. : Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sevenne

Monsieur Gilbert NAVARRO informe l'assemblée de la mise en place de nouvelles caisses enregistrées et de tarifs au bar de la piscine de Villette.

Il informe également de l'augmentation d'environ 15% des indemnités du Président et Vice-Président. Les délégués de Chuzelles se sont abstenus.

La fin des travaux du terrain Grand Jeux est programmée pour septembre 2003.

### Comite d'expansion et d'amenagement de l'isere rhodanienne :

Bilans financiers et bilans des activités.

### SIRCAT : - Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'un Centre d'Aide au Travail

Madame Christiane BOREL informe l'assemblée du projet d'extension du SIRCAT à d'autres communes. Des travaux de sécurité au C.A.T. de Malissol ont été réalisés et des projets d'agrandissement sont prévus à Saint-Maurice-l'Exil.

La participation de la commune à ce syndicat reste identique.

### Syndicat des 4 vallées :

Madame Christiane TERRIER informe l'assemblée du départ de Monsieur François LIPONNE, technicien de rivière, remplacé par Mademoiselle Nathalie LARDIERE, elle-même laissant son poste à Monsieur Damien CUNY, agent de surveillance et d'animation des cours d'eau. Ce syndicat est bien structuré et exige de nombreuses réunions.

Le 17 juillet 2002, une réunion sur le bilan du contrat de rivière a eu lieu. Monsieur Guy SERVET se propose de visiter les étangs à risques afin d'harmoniser la fiche technique et les travaux entrepris par les propriétaires des étangs.

### RHONE PLURIEL :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fin de l'association Rhône-Pluriel et de la création du Syndicat Mixte Rhône-Pluriel.

### Association des maires de l'Isère :

Le congrès départemental aura lieu le 12 octobre 2002 à CROLLES sur le thème « Communes, intercommunalité : quel aménagement, pour quel territoire ? ».

### ◆ DIVERS :

#### T.V.D. (Traitement-Valorisation- Décontamination)

Un courrier de T.V.D. (Traitement - Valorisation - Décontamination) informe le maire que dans le cadre de la valorisation agricole des sous-produits papetiers, un épandage de boues de la papeterie Ahlstrom sera effectué sur des terrains.

Un courrier leur a été adressé, demandant le respect de toutes les règles de sécurité, ainsi que l'assurance que les routes et chemins empruntés supporteront le passage de camions.

### Association des pêcheurs Gère-Rhône :

L'association a transmis une plaquette de présentation, ainsi que les numéros de téléphone des gardes-pêche à contacter en cas de problèmes (pollution ...).

### Intervention du Centre de Secours en juin 2002 :

11 interventions - 69,70 heures d'interventions -66 personnes engagées.

### Comité Ingrid BETTANCOURT :

Madame Christiane TERRIER informe l'assemblée de la réception d'un FAX sollicitant la commune de Chuzelles afin d'apporter son soutien à Ingrid Bettancourt dans son combat contre la drogue et la corruption.

Pour cela il appartient au conseil municipal de déléguer et de nommer Madame Bettancourt citoyenne d'honneur.

L'assemblée demande un temps de réflexion.

La délibération sera proposée à un prochain conseil municipal.

### Le Sappel :

Portes ouvertes lundi 29 juillet 2002.

### Contournement ferroviaire :

Messieurs Saugey Sénateur, et Remiller Député, rencontrent Monsieur G. De Robien, Ministre du transport, à Paris le 30 juillet 2002 au sujet du contournement ferroviaire.

#### Bilan du feu d'artifice du 13 juillet 2002 :

Il était organisé conjointement par les communes de Luzinay et Chuzelles. Il a eu lieu cette année à Luzinay. Ce fut une réussite, avec la présence de nombreux chuzellois. Le comité des fêtes de Luzinay a servi 250 couverts.

En 2003, cette manifestation aura lieu à Chuzelles.

#### Point sur les travaux d'été :

- ✓ Les peintures sont terminées aux écoles, le préau est bien avancé.
- ✓ Le préfabriqué est monté et l'intérieur en cours de travaux.
- ✓ En ce qui concerne le restaurant scolaire, les huisseries extérieures ont été repeintes.
- ✓ Les escaliers de la cure ont été rénovés.
- ✓ Les stores de l'école élémentaire sont en cours de pose.

#### A.C.C.A. :

La société de chasse demande la mise en place de réflecteurs pour le gibier afin d'éviter les collisions avec les véhicules aux Serpaizières.

Un courrier leur sera adressé avec avis favorable.

#### Calendrier des réunions et manifestations :

Un point est fait sur les différentes réunions à venir avec la C.A.P.V.

La journée environnement est prévue le 5 octobre 2002 : (à confirmer.)

La réunion pour l'élaboration du calendrier des manifestations des associations aura lieu le 9 septembre 2002.

Le prochain don du sang aura lieu le 18 novembre 2002 de 16 h à 19 h.

#### Prochains conseils municipaux envisagés

- ✓ vendredi 30 août 2002 à 20 heures ;
- ✓ vendredi 27 septembre 2002 à 20 heures ;
- ✓ vendredi 25 octobre 2002 à 20 heures ;
- ✓ vendredi 22 novembre 2002 à 20 heures ;
- ✓ vendredi 20 décembre 2002 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le maire,**

**G. BOURGUIGNON**



Les jeunes de la C.A.P.V contre l'ambrosie



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2002

L'an deux mille deux, le trente août, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2002

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, ALLARD, DI RUZZA, MIELCZAREK, NAVARRO.  
Mmes : AURIC, BOREL, CARRET, MOREL, ODRAT, SYLVAIN, TERRIER.

**EXCUSES :** D. BROUZES donne pouvoir à J. MIELCZAREK  
A. CASTRO donne pouvoir à G. NAVARRO  
D. CAMUZET donne pouvoir à M. MOREL  
R. PRAS donne pouvoir à MT. CARRET  
A. GODET donne pouvoir à C. BOREL  
JM. LUCAS

**SECRETARE :** M. MOREL

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2002 :

A la lecture du compte-rendu diverses observations ont été formulées par des élus, Monsieur le Maire demande donc de prendre en compte les modifications suivantes :

Dans la délibération relative à la mise en place des 35 heures, il y a lieu de lire :

« Le poste à temps complet occupé dans le cadre d'une cessation progressive d'activité (Mme PRAS Michèle) pour moitié avec complément par un autre mi-temps (Mme CHOLEZ Claire Odile) passe de 39 heures à 35 heures soit 17heures 30 pour chacun avec maintien de salaire ».

Dans le paragraphe « Comptes-rendus divers syndicats et commissions - S.I.S.L.S. » il y a lieu de lire : « le terrain Grand Jeux sera praticable pour septembre 2003 ».

### ◆ Délibération

#### 1- Avenant à la convention de la carrière :

Il y a lieu de procéder au renouvellement des conventions signées précédemment entre la Mairie et l'entreprise Romet.

Ce renouvellement est fait pour une durée de 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999.

La redevance est indexée sur l'indice INSEE du coût de la construction par introduction de la valeur moyenne des 4 derniers trimestres.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable pour le renouvellement des conventions précédentes.

#### 2- Tarif du repas au restaurant scolaire :

Comme convenu lors du Conseil Municipal du 24 mai 2002, il est décidé de réviser le tarif du repas au restaurant scolaire à compter de la rentrée scolaire 2002-2003.

La circulaire préfectorale du 1<sup>er</sup> août 2002 fixe le taux moyen d'augmentation des tarifs des cantines scolaires applicables aux élèves de l'enseignement public à 2.3 % pour l'année scolaire 2002-2003.

Les membres présents décident à l'unanimité d'appliquer cette augmentation, le prix du ticket-repas au restaurant scolaire pour l'année 2002-2003 sera de 3.18 €.

#### 3- Décision modificative CCAS.

La commune s'étant engagé à participer financièrement à un projet de formation de conduite ambulancière à concurrence de 37.31 €, Il y a donc lieu de prélever cette somme sur le compte 6568 et d'imputer cette dépense au compte 6713 du budget CCAS.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

#### 4- Bail pour appartement du groupe scolaire :

Le logement situé au 2<sup>ème</sup> étage du groupe scolaire étant libéré, un bail doit être signé prochainement entre Monsieur le Maire et l'enseignante désireuse d'occuper ce logement.

Les locaux sont mis à disposition moyennant le prix mensuel de 385 € à régler le premier de chaque mois, charges locatives exclues, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002 pour une période d'un an renouvelable.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

#### 5- Achat de terrain en centre village.

Demande d'assistance de la commune par la SAFER :

Sujet ajourné

#### 6- Demande d'assistance à la DDE pour la consultation de bureaux d'études chargés du zonage d'assainissement :

Monsieur le Maire informe les membres présents que les demandes de subvention respectivement au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau ont reçu un avis favorable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour demander l'assistance de la DDE pour monter un cahier des charges pour lancer la consultation d'études relative au zonage d'assainissement.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

#### 7- Validation du choix de l'architecte pour l'extension du groupe scolaire

La commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour pour procéder à l'ouverture des plis. Le sujet est ajourné en raison de dossier incomplet.

#### 8- Pouvoir au maire pour la signature du marché relatif à l'arrêt de bus de boussole :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement du dossier concernant l'aménagement de l'arrêt de car n°8 à Boussole et demande que tout pouvoir lui soit donné pour la signature des marchés et tout document nécessaire à la réalisation de cet aménagement.

Après en avoir délibéré, les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

### ◆ Compte-rendus de divers syndicats et commissions :

#### SYVROM :

Par courrier, le SYVROM informe de la mise en place d'une collecte de piles dans chaque mairie. Un point de collecte doit être installé avec un contenant à disposition des habitants pour leur permettre de trier les piles usagées. La signalétique de ce point sera fournie par le SYVROM, le contenant à la charge de la commune.

Cette collecte sera effectuée par l'agent chargée de l'entretien des points d'apport volontaire une fois par semaine. Pour Chuzelles, le jour de collecte sera le mercredi matin.

Des informations complémentaires seront demandées au SYVOM pour l'achat du contenant.

#### Desserte gaz :

Monsieur le Maire a reçu des représentants de Gaz de France. Ceux-ci ont exprimé leur volonté d'étudier la desserte de la commune en gaz (essentiellement le centre bourg afin de programmer les premiers travaux en 2003).

Cette action fait suite à la signature par le SE.38 et GDF au cahier des charges autorisant GDF à étendre son réseau. La commune de Chuzelles a donné la compétence énergie gaz au SE.38.

Le gaz arrivera de Vilette-de-Vienne et suivra la RD.36. Les travaux se dérouleront courant 2003.

#### Syndicat des 4 Vallées :

Le Bureau d'étude GAY Environnement a présenté lors de la réunion du mardi 27 août le premier bilan « Etude Qualité de l'Eau ».

52 pesticides ont été analysés dans la Gère, la Sévenne et leurs affluents.

Deux autres campagnes sont prévues, l'une en septembre, l'autre en octobre.

Deux premières études avaient été effectuées en 1993 et 1997. Elles seront réactualisées suivant les critères retenus pour les études de 2002 afin d'homogénéiser les résultats et les rendre exploitables.

En tout état de cause, la qualité de l'eau reste une préoccupation majeure du Syndicat des 4 Vallées et de la commune.

### ◆ DIVERS :

#### Interventions du Centre de Secours en juillet 2002

10 interventions – 25.70 heures d'interventions – 34 personnes engagées.

#### Centre 1000 Loisirs :

L'ensemble de l'équipe du centre 1000 Loisirs a adressé un courrier de remerciements pour les différents travaux réalisés, pour le prêt de la cantine en juillet et pour l'ensemble des services rendus par le personnel communal.

Le centre a connu une fréquentation importante puisqu'une moyenne de 50 enfants par jour a été enregistrée.

#### Convention Départementale « Solidarité Eau » :

La D.D.A.S.S de l'Isère a adressé un courrier en mairie pour informer que la SDEI a fait part de son accord d'adhésion à la Convention Départementale « Solidarité Eau » .

Ce dispositif a pour objet d'aider les ménages en situation de précarité à faire face à leurs dépenses de consommation d'eau sous la forme de remises de dettes par les distributeurs d'eau. Il consiste en une prise en charge totale ou partielle de la facture d'impayé d'eau par abandon de créances relatives à l'a distribution et l'assainissement de l'eau les concernant

A cet effet, il est nécessaire que le Conseil Municipal entérine la décision prise par le distributeur . Monsieur le Maire propose aux membres présents qu'avant de prendre une décision définitive, il y a lieu de prendre contact avec le Syndicat des Eaux.

La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

#### Nettoyage d'automne :

Une journée de nettoyage de la commune organisée par les élus est prévue le 5 octobre.

Une réflexion est engagée pour tenter de motiver le maximum de chuzellois. Il est également prévu d'élargir la demi-journée aux enfants des écoles, une concertation aura lieu avec les enseignants.

Les Centres Leclerc organisent une journée de nettoyage le 28 septembre mais participeront également à la journée du 05 octobre.

L'association des Pêcheurs Gère Rhône prévoit d'organiser une opération le 27 octobre à partir de 8 heures, du Rhône à l'ancien moulin de Chuzelles.

#### Contournement fret ferroviaire de l'Est Lyonnais :

Le mardi 30 juillet, M. Gilles De ROBIEN Ministre des Transports recevait à Paris une délégation composée de M. Bernard SAUGEY, Sénateur, MM. Jacques REMILLER et Georges FENECH députés, MM. Jacques PICHON-MARTIN, Pierre GIMEL et Jean Auguste RICHARD Conseillers Généraux, M. Christian TROUILLER, président de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, M. Gérard THOLLOT Maire d'Heyrieux, M. Bernard RAYMOND

Maire de Gap et Mme Magali FRANOU 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Corps.

Le Progrès et le Dauphiné Libéré ont résumé dans leurs articles de journaux parus début août les décisions qui se sont dégagées de cette réunion. En ce qui concerne le contournement fret ferroviaire de l'Est Lyonnais, l'intention du Ministre est d'éviter une coupure nouvelle et par conséquent jumeler le tracé avec des structures existantes.

Quant à l'extension de l'aéroport Lyon St Exupéry, les élus isérois ont signifié leur volonté de voir considérer l'aéroport de Grenoble St Geoires comme susceptible d'accueillir la troisième piste de St Exupéry.

Les élus continueront comme par le passé à tenir informés les habitants et à rester vigilants sur toutes les décisions qui pourraient être envisagées en demandant à participer en tant qu'élus aux débats futurs.

#### Déclaration de travaux exemptés de permis de construire :

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002, c'est la commission « Urbanisme » qui gère les déclarations de travaux exemptés de permis de construire.

Afin d'examiner les dossiers, des réunions d'urbanisme, auxquelles pourront participer tous les élus sont programmées tous les 15 jours.

#### Primeur :

Un primeur chuzellois a émis le souhait d'installer son étal de fruits et légumes le jeudi matin sur la place.

Ce jour ne correspondant pas à celui du marché et après concertation, un accord lui est donné pour une période d'essai jusqu'à la fin de l'année.

#### Lettre de Félicitations :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant conjointement de la Préfecture de l'Isère et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour nous informer qu'un de nos administrés, Monsieur Nicolas DURIN s'était vu décerner la Lettre de Félicitations avec citation au Bulletin Officiel de la Jeunesse et des Sports (promotion du 14 juillet 2002).

Monsieur le Maire est chargé de remettre le diplôme à l'intéressé.

#### Bilan des travaux d'été :

Un bilan est établi des différents travaux qui se sont déroulés cet été, les plus importants sont les suivants :

- ✓ école maternelle : installation et aménagement d'un préfabriqué pour la nouvelle classe, barreaudage du portail d'entrée resserré pour la sécurité des enfants

- ✓ école primaire : pose de 15 stores extérieurs côté est, peinture de fenêtre côté est, peinture du préau, remplacement du WC turc par un ensemble cuvette et pose de nouveaux carreaux au sol.
- ✓ restaurant scolaire : réfection du vestiaire, achat de matériel pour répondre aux normes sanitaires, peinture des fenêtres.
- ✓ 2 abri-bus en agglomération ont été repeints à l'intérieur.
- ✓ salle du centre 1000 Loisirs : pose d'un rideau métallique.

#### Emplois saisonniers :

Les quatre jeunes recrutés pour des emplois saisonniers ont donné entière satisfaction, l'expérience sera renouvelée l'année prochaine.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à ces 4 jeunes chuzellois pour le travail accompli dans la bonne humeur et à la satisfaction de tous.

#### Motion de soutien à Ingrid Betancourt et à son combat en faveur d'un Etat de Droit en Colombie.

Compte tenu du combat que mène Ingrid Betancourt en faveur de l'instauration d'une vraie démocratie en Colombie ;  
Soutenant son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la corruption et pour la défense des plus pauvres ;  
Considérant que son enlèvement le 23 février 2002 est une entrave au débat démocratique en Colombie ;  
Qu'à travers elle, nous souhaitons créer un élan de solidarité avec 3000 autres personnes enlevées dans le pays ;

Considérant que son combat contre les narcotrafiquants est aussi le nôtre :

Le Conseil Municipal décide :

- de soutenir l'action Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitoyens en y consacrant une information dans le bulletin communal.
- de la faire citoyenne d'honneur de la commune en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie et de celle de ses proches en faveur du peuple colombien.
- de porter cette information à la connaissance de Monsieur le Président de la République Française et de Monsieur le Premier Ministre.

afin que, dans leurs responsabilités respectives, ils puissent œuvrer en faveur de la libération d'Ingrid Betancourt.

#### Absence temporaire d'une adjointe :

Mlle Marie-Thérèse CARRET, adjointe, informe ses collègues élus que, pour des raisons professionnelles, elle sera tenue éloignée de la mairie du lundi au vendredi et cela pendant 4 mois.

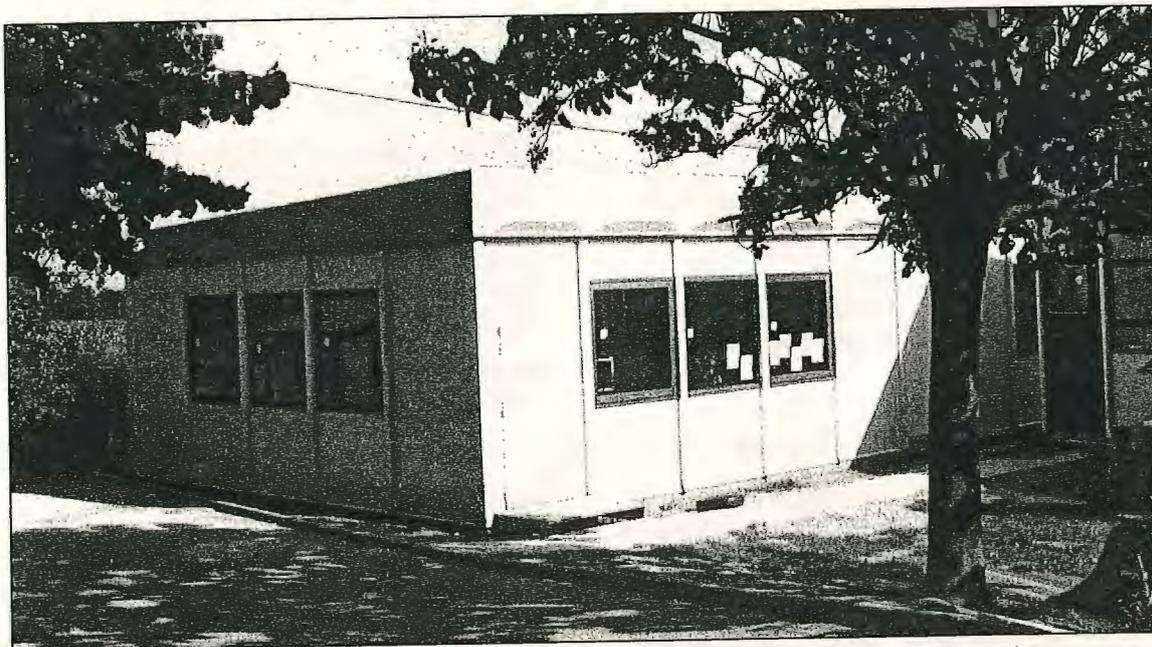
Elle ne pourra donc assurer ses permanences du mardi matin.

Lors d'une prochaine réunion d'adjoints, les incidences de ce changement seront examinées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

G. BOURGUIGNON



Le nouveau préfabriqué pour l'école maternelle



## COMMISSIONS COMMUNALES

### Ecoles

#### Les équipes enseignantes et les effectifs : 2002 / 2003

##### Ecole élémentaire

- ◆ CP (24 élèves) : Fabienne ARONDEAU
- ◆ CP/CE1 (26 élèves dont 7 CP et 19 CE1) :  
Pascale GAUTIER
- ◆ CE1/CE2 (26 élèves dont 8 CE1 et 18 CE2) :  
Estelle ENRIETTO et Sophie WIPF
- ◆ CM1 (26 élèves) : Emmanuel HARTER
- ◆ CM2 (28 élèves) : Dominique LOUBET

##### Ecole maternelle

- ◆ Classe des petits (22 élèves) : Annie DIARD
- ◆ Classe des petits-moyens (21 élèves) : Estelle  
ENRIETTO et Sophie MONDIERE
- ◆ Classe des moyens-grands (21 élèves) :  
Alexandra CLARY
- ◆ Classe des grands (23 élèves) : Danièle  
COUDRET

#### Nouveau préfabriqué pour l'école maternelle

Le nombre important d'enfants à l'école maternelle a fait qu'un 4<sup>ème</sup> poste d'enseignant a été créé par l'académie pour cette rentrée scolaire.

La commission école a dû trouver une solution pour l'ouverture de cette 4<sup>ème</sup> classe. Différentes possibilités ont été envisagées, et le conseil municipal a voté la mise en place d'un préfabriqué.

Celui-ci a été installé durant les vacances d'été. Il a fallu tirer une ligne électrique, amener l'eau et mettre en place les évacuations d'eaux usées. Il comporte 2 salles de 56 m<sup>2</sup> ; une pour la classe et l'autre pour le repos ou les activités d'éveil, séparées par un couloir central, avec un coin toilette.

L'achat de mobilier (tables, chaises, bancs, meubles à dessin et de rangement, tableau mural...), de rideaux, paillasson, a été nécessaire pour aménager cette nouvelle classe.

Tout ou presque, a pu être réalisé dans les délais pour que les enfants et les enseignants puissent effectuer leur rentrée dans les meilleures conditions possibles.

#### Restaurant scolaire

A la demande du conseil municipal la commission restaurant scolaire a réalisé un dossier constitué :

- état des lieux sur l'organisation et le fonctionnement du service
- état de conformité avec la réglementation en vigueur au niveau hygiène, et les consignes des services vétérinaires
- propositions d'améliorations nutritionnelles et d'hygiène avec la réalisation de travaux

#### Réalisations :

- Le vestiaire a été repeint et les cloisons ont été refaites.
- Achat de vestiaires métalliques et de placards de rangements suspendus permettant une meilleure utilisation de l'espace dans le vestiaire.
- Réaménagement de la réserve et d'une partie de la cuisine.
- Achat d'une armoire frigo 2 portes et d'un meuble de rangement inox avec table de travail et portes coulissantes pour le stockage de la platerie hors poussière
- Achat de matériel d'hygiène : poubelle à couvercle, distributeur de papier ouate
- Fourniture de serviettes en papier aux enfants pour le repas
- Gestion des enfants par le personnel de surveillance
- Renforcer une cuisine à base de produits frais
- Repas sur la base de cinq plats avec des menus détaillés

### Environnement

#### Elagage

La loi du 20 août 1881 ( article 671 du code civil) stipule que les haies situées à une distance inférieure à deux mètres de la propriété voisine ne doivent pas excéder une hauteur de deux mètres.

L'élagage des haies et des arbres sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Nous vous rappelons qu'en aucun cas ces végétaux ne doivent atteindre, ni toucher les lignes téléphoniques ou électrique, afin d'éviter tout incident qui risquerait de vous pénaliser personnellement ou de perturber tout un secteur.

## Nettoyons la nature

Comme chaque année notre commune veut s'offrir un « petit coup de propre » en se débarrassant de tous les déchets que des inopportuns ont cru bon devoir déposer à différents endroits de notre village.

Cela va du paquet de cigarettes, en passant par les pneus, les matelas, les pièces automobiles, cette énumération n'étant pas exhaustive...

Cette année, en partenariat avec l'Association des pêcheurs Gère-Rhône, et des associations de Chuzelles, nous allons de nouveau entreprendre de ramasser tous ces objets indésirables pour rendre à notre village son cadre naturel.

Les écoles prendront également part à cette demi-journée

Nous nous associons à la campagne nationale menée par les jeunes pour la nature et les centres Leclerc pour organiser l'opération « Nettoyons la nature »

En France la fédération des jeunes pour la nature est le comité d'organisation officiel de l'opération. Reconnue complémentaire à l'enseignement public par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, sa vocation est de sensibiliser les jeunes à la nature et à la protection de l'environnement.

L'an dernier, nous avons été aidés efficacement par l'ACCA, Chuzelles, Histoire et patrimoine, l'association des parents d'élèves, Odyssée 2001, le Sou des écoles... et quelques personnes du village. Cette année encore nous avons besoin de vous afin de poursuivre cette action de sensibilisation. Votre geste, outre sa valeur symbolique est l'occasion de montrer, qu'ensemble nous pouvons « penser globalement et agir localement ». Votre motivation, plus qu'une simple action de nettoyage fait de ce moment une véritable action collective et civique.

Merci de bien vouloir participer à notre action ce :

**Samedi 5 octobre 2002  
à partir de 9h  
Rendez-vous : place de la mairie**

Nous comptons sur chacun d'entre vous, petits et grands.  
Le bilan de cette journée sera publié dans le prochain bulletin.

## Elimination de l'ambrosie

Courant juillet, vous avez peut-être aperçu un groupe de jeunes qui sillonnait nos chemins communaux. Ce n'était pas des promeneurs mais des jeunes envoyés par la communauté d'Agglomération du Pays Viennois, pour aider les communes à lutter contre l'ambrosie

Durant une semaine ils ont parcouru nos chemins pour arracher cette mauvaise herbe. C'est avec courage et malgré la pluie, que ses jeunes ont arraché une quantité impressionnante d'ambrosie sur notre commune.

Nous espérons que cette opération sera reconduite l'année prochaine, car malheureusement beaucoup de personnes souffrent d'allergie due à cette plante.

Il serait bon que les propriétaires de terrain contenant de l'ambrosie fassent tout leur possible pour nous aider à lutter contre ces mauvaises herbes qui se propagent très vite.

La mairie a dû envoyer quelques lettres de rappel à certains propriétaires négligents.

## Ordures ménagères

Avec la loi « CHEVENEMENT », (obligation à toute les communes d'intégrer une communauté de communes ou d'agglomération) la compétence en matière de collecte, de tri et de traitement de l'ensemble de nos ordures ménagères ou déchets est du domaine de la C.A.P.V (Communauté d'Agglomération du Pays Viennois).

La commune de Chuzelles, dans un bon sens pratique, intégrait jusqu'à aujourd'hui plusieurs structures comme le S.Y.V.R.O.M (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères) ou le S.I.T.O.M de Brignais ( Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères)

La loi ne permet plus ces choix et donc il y a lieu pour la commune de regrouper :

✓ la collecte des ordures ménagères  
la commune était jusqu'à présent en contrat direct avec un prestataire de service : ONYX

✓ le traitement des ordures ménagères  
il était réalisé par le S.Y.V.R.O.M avec mise en décharge au Centre d'Enfouissement Technique C.E.T de Vienne et sans doute dans un futur proche incinération des déchets fermentescibles.

✓ déchetterie  
Actuellement utilisée en commun avec les communes de la Sévenne et traitée par le S.I.T.O.M de Brignais

✓ tri sélectif  
Ramassage des containers sur les Points d'Apports Volontaires P.A.V par le S.Y.V.R.O.M Ils sont au nombre de 3 sur la commune.

L'ensemble du coût de toutes ces prestations sont rassemblées dorénavant dans une seule et même taxe : « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » T.E.O.M pour plus de transparence.

La totalité de cette taxe encaissée par la commune sera reversée à la C.A.P.V qui est seule compétente maintenant.

Il est rappelé aussi que c'est la C.A.P.V, dont fait partie la commune de Chuzelles, qui est adhérente au S.Y.V.R.O.M au même titre que la communauté de communes de Condrieu et que la commune de St Colombe.

Les coûts inhérents aux ordures ménagères seront malheureusement de plus en plus importants car difficiles à gérer.

Le dossier incinération préoccupe particulièrement les élus. Les incinérateurs dernière génération, peu polluants et parfaitement contrôlés sont chers et peu nombreux, engageant du transport des stations de compactage au lieu d'incinération et un coût d'investissement et de fonctionnement élevés.

Par ailleurs il ne faut pas oublier que l'ouverture d'une décharge supplémentaire est quasiment impossible aujourd'hui (refus des préfets, gêne des riverains et impossibilité de trouver des terrains) et que le Centre d'Enfouissement Technique de Vienne / Reventin n'est pas extensible indéfiniment.

### Chiens errants

Nous rencontrons encore le même problème de chiens errants sur notre commune.

Nos animaux fougueux représentent non seulement une gêne pour nos voisins mais parfois un danger. Alors soyons vigilants. C'est le moment de vérifier nos clôtures et de surveiller de plus près nos compagnons.

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique ou dans la campagne. ( Arrêté municipal du 9 mars 1992 )

En cas de dommages causés par leurs animaux, les propriétaires voient leur responsabilité civile engagée sur le fondement de sanctions pénales selon l'article 1385 du Code Civil.

### Nuisances sonores

Les nuisances sonores sont des bruits inutiles et agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes utilisant des objets bruyants, ou par des animaux qu'elles possèdent. Pour exemple nous pouvons citer ; les travaux de bricolage, de jardinage, les conversations à voix forte, les jeux bruyants, le bruit provoqué par les animaux...

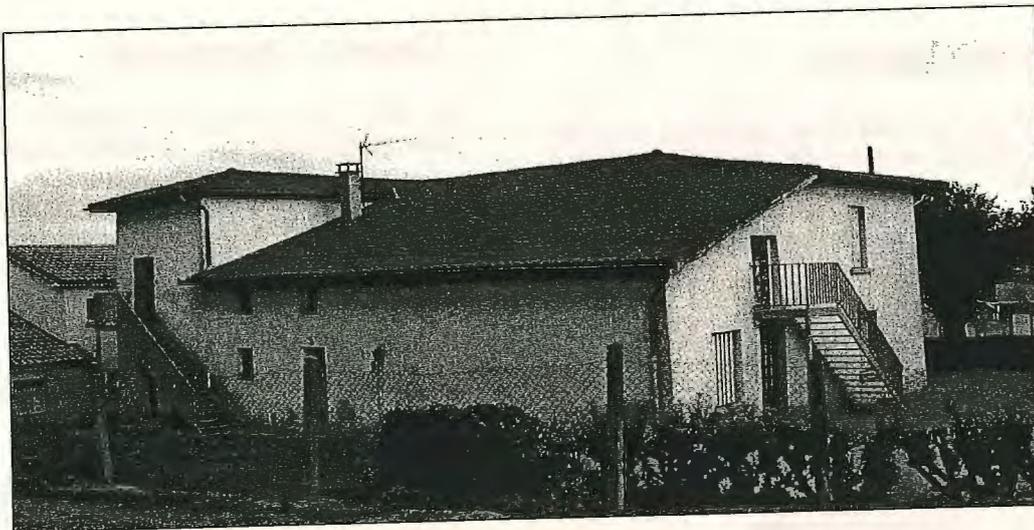
Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral en date du 31/07/97, les travaux de bricolage ou de jardinage successifs de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
  - les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Voirie - Batiments

### Travaux réalisés

- ◆ Installation du préfabriqué pour l'école maternelle avec tous les raccordements, les aménagements extérieurs et l'aménagement de la cour
- ◆ Barreaudage du portail d'entrée de la maternelle (resserrage des barres pour être aux normes de sécurité)
- ◆ Peinture intérieure dans la maternelle ( salle d'évolution, salle de repos, salle de classe des grande section)
- ◆ Nettoyage général des sols et des vitres par une entreprise spécialisée dans les deux écoles
- ◆ Peinture du préau
- ◆ Changement des toilettes intérieures
- ◆ Remise en état des fenêtres de l'appartement de l'école
- ◆ Peinture du vestiaire du restaurant scolaire  
Réaménagement de la réserve du restaurant scolaire et de la cuisine  
Révision des appareils ( chauffe-eau, hotte...)  
Nettoyage général des sols, vitres par une entreprise extérieure
- ◆ Peinture des toilettes extérieures de la mairie
- ◆ Rénovation des escaliers extérieurs de la cure
- ◆ Peinture intérieure de 2 abris-bus
- ◆ Entretien du stade
- ◆ Revêtement en émulsion d'une partie de la voie communale 5A dite des « Pins »



Rénovation des escaliers extérieurs de la cure



## PÊLE - MELE

### 8 décembre 2002

Comme l'année dernière, le 8 décembre avec son 2<sup>ème</sup> **marché de Noël**, sera organisé à Chuzelles, conjointement avec le mairie et les associations Chuzelloises.

Une réunion d'informations aura lieu en mairie le lundi 30 septembre 2002 à 19h00.

Toutes les personnes intéressées pour exposer ainsi que les associations volontaires seront les bienvenues.

### Emplois vacances

Quatre jeunes personnes ont été recrutées pour venir en aide aux employés de notre commune, pendant la période de congés.

Aurélié CHIRAT et Mathieu HESLING ont été présents au mois de juillet ; Elodie CLERC et Julien LEROUX les ont remplacés au mois d'août.

Les demoiselles ont assurées en collaboration avec les secrétaires les travaux de bureau ainsi que la préparation des classes maternelles avec les aides maternelles

Les jeunes gens ont effectués divers travaux de peinture, de remise en état, de jardinage, et de préparation du nouveau préfabriqué de l'école maternelle.

Le travail a été accompli spontanément, dans la bonne humeur et nous remercions encore ces quatre jeunes Chuzelloises et Chuzellois de leur active participation.

### Don aux associations

Lors du mariage de Melle Myriam BLEROT et de Mr Franck PELISSIER, un don a été effectué à l'attention de nos écoles.

Cet argent a été remis au Sou des Ecoles.

### Catéchisme

Les inscriptions du catéchisme se feront à la cure de Chuzelles, pour les 4 niveaux : CE1-CE2-CM1-CM2

**le samedi 21 septembre 2002  
de 10h30 à 12h00**

Les séances reprendront la première semaine d'octobre.

Pour tous renseignements, contacter : Elodie ISOARD  
Tel 04-74-57-47-91

Cette année verra la création d'une « nouvelle paroisse » comprenant les 4 villages de la Sévenne ( Chuzelles , Luzinay, Serpaize, Villette de Vienne) auxquelles s'ajoutent désormais Chasses sur Rhône et Seyssuel.

Trois prêtres ; Père Thierry MOLLARD, Père Antoine de MOISMONT, Père Pierre Bayle ; un frère : Frère Roland et deux diacres ; Gérard LEGIARDI et Gérard TREMOUILLAC en assureront l'animation.

Cette nouvelle paroisse sera lancée à l'occasion de la messe de rentrée qui aura lieu le dimanche 29 septembre 2002 à 10h30 à Seyssuel, en présence du vicaire épiscopal.

### C.A.P.V - consultance architecturale

Permanences gratuites de l'Architecte conseil du C.A.U.E ( Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement ) de l'Isère, Mme Sylviane PINHEDE, à l'attention des particuliers

#### **Le vendredi après-midi**

- 6 et 13 Septembre 2002
- 4 et 25 octobre 2002
- 15 novembre 2002
- 6 et 20 décembre 2002

**Prendre rendez-vous au 04-74-57-71-09**

### Amnesty International

La 6<sup>ème</sup> foire aux livres organisée par Amnesty International se tiendra à la salle des fêtes de Vienne :

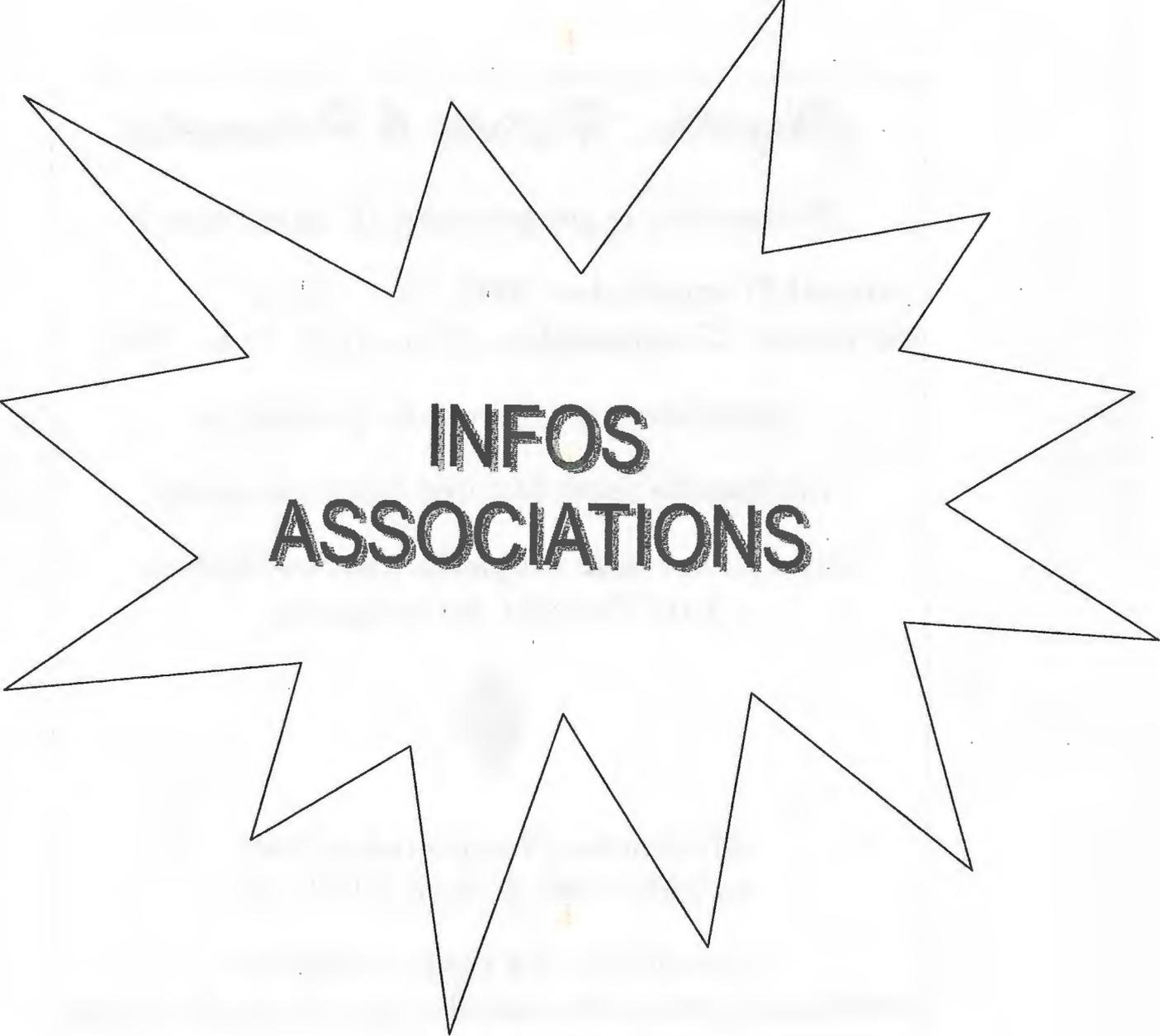
**les samedi 5 et dimanche 6 Octobre 2002  
de 9h00 à 18h00**

La mission D' Amnesty International est :

- la défense des prisonniers d'opinion
- l'abolition de la peine de mort et de la torture
- la dénonciation des assassinats politiques et des disparitions

Les réunions d' Amnesty International se tiennent à la M.J.C de Vienne, chaque mercredi du mois, à 20h30.

Si vous désirez y participer, vous serez les bienvenus.



# **INFOS ASSOCIATIONS**

Les articles des associations sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs.  
La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

## *Chuzelles, Histoire & Patrimoine*

**Demandez le programme de la rentrée !**

**samedi 21 septembre 2002, 15 h – 18 h**

**dimanche 22 septembre, 10 h – 12 h, 15 h – 18 h :**

journées européennes du patrimoine

La chapelle Saint-Maxime ouvre ses portes

exposition « *une chapelle...un territoire* »

Eric Trouillet, infographiste



**dimanche 29 septembre 2002**

au Mille Club de 10 h à 17 h 30 :

exposition « *La vigne s'affiche* »

créations des artistes de Chuzelles sur le thème de la vigne  
& objets avec vigne

buvette, enchères...

17 h 30 : « *mémoire partagée* »,

Les anciens racontent : *du temps des vignes...*

*L'association Chuzelles, Histoire et Patrimoine sera heureuse de vous accueillir & de partager avec vous quelques moments de patrimoine.*

# Rugby Club de La Sévenne

## Pour les enfants de 5 à 75 ans

<p>Ecole de Rugby Ecole de la Vie De 5 à 12 ans Tournoi de Parilly, Civalle des Sables</p>	<p>RCPV Rugby Club du Pays Viennois de 14 à 16 ans 4 cadets sélectionnés</p>	<p>Séniors Equipes A et B 1ère Série + 18 ans Pass'Ovale</p>
<p>contact: D AUGAGNEUR 04 74 53 51 98</p>	<p>contact: D FAU 06 07 63 34 93</p>	<p>contact: G LOCATELLI 04 74 57 03 98</p>
<p>Initiations Scolaires CE1, CE2, CM1, CM2 Chuzelles, Serpalze Villette de Vienne, Luzinay, St Just Chaleyssin</p>	<p>Tournoi Interscholaire 2002 de 300 enfants le 1er juin 2002 à Villette de Vienne</p>	<p>CLUB HOUSE Lieu de convivialité et d'esprit sportif Villette de Vienne</p>

*Pour la passion du jeu*

La saison débute le 22 septembre 2002 et promet d'être riche en rebondissements : DERBBYS  
La Sévenne/ Chasse Sur Rhône, La Sévenne/ Condrieu...

DATES	MATCHS ABBEY	DATES	MATCHS DE POIR
22/09/2002	Ent. Mun et Sportive de Bron/ RC La Sévenne	09/01/2003	RC La Sévenne/ Ent.Mun.et sportive de Bron
29/09/2002	RC Trevoltien/ RC La Sévenne	26/01/2003	RC La Sévenne/ RC Trevoltien
06/10/2002	RC La Sévenne/ Ass Verpillière Nord Isère	09/02/2003	Ass Verpillière Nord Isère/ RC La Sévenne
20/10/2002	RC Chasse/ RC La Sévenne	16/02/2003	RC La Sévenne/ RC Chasse
27/10/2002	RC La Sévenne/ Belley	09/03/2003	Belley /RC La Sévenne
17/11/2002	Chassieu/ RC La Sévenne	16/03/2003	RC La Sévenne/ Chassieu
24/11/2002	RC La Sévenne/ RC Veyle Saône	23/03/2003	RC Veyle Saône/ RC La Sévenne
08/02/2003	Condrieu/ RC La Sévenne	06/04/2003	RC La Sévenne/ Condrieu
15/02/2003	RC La Sévenne / AS Rugby Communes Ouest	13/04/2003	AS Rugby Communes Ouest/ RC La Sévenne

**Vous pouvez nous contacter au Club House, Chemin du Verger, sur le parking de la Piscine à Villette de Vienne, tous les jeudis soirs à partir de 20h00**



**FC SEVENNE**

**MANIFESTATION**

# **SAISON 2002 - 2003**

<b>TOURNOI SENIORS</b>	<b>08/09/2002</b>	<b><u>CHUZELLES</u></b>
<b>REPAS DANSANT</b>	<b>23/11/2002</b>	<b><u>SERPAIZE</u></b>
<b>BOUDIN</b>	<b>12/01/2003</b>	<b><u>SERPAIZE</u></b>
<b>REPAS DANSANT</b>	<b>22/03/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>
<b>STAGE DE FOOT</b>	<b>22 au 25/04/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>
<b>TOURNOI 18 ans</b>	<b>01/05/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>
<b>TOURNOI Benjamins</b>	<b>08/05/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>
<b>TOURNOI Débutants et poussins</b>	<b>18/05/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>
<b>ASSEM . GENERALE</b>	<b>13/06/2003</b>	<b><u>VILLETTE</u></b>

Venez nombreux nous aider à faire vivre votre club

**LE BUREAU**

# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHUZELLOISE

*Gymnastique détente pour toutes et tous*

## **Pour les adultes**

Etirements, abdominaux, assouplissements en musique et dans la bonne humeur.  
Gymnastique douce pour les plus âgés

les mardi : 8h45 à 9h45  
10h00 à 11h00  
19h30 à 20h30  
le jeudi : 19h00 à 20h00

## **Pour les enfants**

Jeux d'éveil et gym enfants

le jeudi : 16h45 à 17h45 pour les 4 à 6 ans  
17h45 à 18h45 pour les 6 à 10 ans  
(minimum obligatoire 10 enfants par cours)

**nouveau**

## **cours gym - jeunes** (de 13 à 18 ans)

Gym-tonic, aérobic, sport-découverte  
à partir du 17 septembre 2002 de 18h15 à 19h15  
(minimum obligatoire 10 jeunes par cours)

Renseignements et inscription le jeudi 5 septembre 2002 de 16h30 à 19h  
au Mille-club de Chuzelles

Prix de la licence : 66 € pour l'année (accès à tous les cours)  
Reprise le 10 septembre 2002 pour les adultes  
le 12 septembre 2002 pour les enfants

## **SOU DES ECOLES DE CHUZELLES**

Le Sou des Ecoles de Chuzelles reprend cette année encore ses activités.

De nombreux « anciens » quittent le Sou. Nous souhaitons la présence de nouvelles personnes. Tous les parents volontaires sont attendus avec impatience. Notre association apporte beaucoup d'expérience : travail de groupe, nouvelles connaissances, plaisir de voir les enfants heureux. Plein de choses qui suppriment toute fatigue et toute hésitation..

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau doit être élu. Nous vous espérons nombreux, afin de nous donner de nouvelles idées.



### **ASSEMBLEE GENERALE DU SOU DES ECOLES**

**Vendredi 04 OCTOBRE 2002**

**A 20 H 30 à la Salle des Poletières**

**Tous les parents seront les bienvenus**

# ASSOCIATION "UN BOUCHON, UN SOURIRE"

"parrainée par Jean-Marie Bigard"

Siège Social : 12, rue du Docteur Goujon - 75012 PARIS - Tél. 01.43.58.85.87



R E C H E R C H O N S

*pour la Commune de*

C H U Z E L L E S

**UN "ou DEUX" Bénévole (s) pour collecter (Une HEURE par semaine en moyenne pour une personne) les bouchons "PLASTIQUES" des bouteilles d'**

**E A U X , S O D A S , S I R O P S & L A I T .**

Ceci, afin d'équiper nos Handicapés de fauteuils roulants.

*30 Tonnes = 2300 Euros environ = UN fauteuil roulant  
soit 1875 Sacs poubelles de 100 L. (1 sac = 16 Kg)*

**BUDGET de Fonctionnement = 0 Euro (100 % Bénévolat)**

*Notre salaire, est le SOURIRE d'un Handicapé, quand il reçoit un fauteuil...*

\*\*\*\*\*

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTACTER :**

**la MAIRIE,**

ou

**le Bigardchon Collecteur, Maurice Chauvin : Tél. & Fax 04.78.96.37.21**

pour **"Les Communes des Collines du Nord-Dauphiné & Vallée de la Sévenne"**

31.05.2002

ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHUZELLES

10 rue de la République - 42100 CHUZELLES  
Téléphone : 04 77 30 10 10

REMERCIEMENTS

à nos donateurs



CHUZELLES

Le Comité de l'Association des Familles de Chuzelles a l'honneur de vous remercier pour votre générosité.

LISTE DES DONATEURS

Le Comité de l'Association des Familles de Chuzelles

10 rue de la République - 42100 CHUZELLES  
Téléphone : 04 77 30 10 10

Le Comité de l'Association des Familles de Chuzelles

10 rue de la République - 42100 CHUZELLES

Page 2

ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHUZELLES

Page 2

Bulletin tiré à 770 exemplaires  
et distribué dans chaque foyer de  
Chuzelles